

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité-Travail-Progrès
CONSEIL NATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DE LA PATRIE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL – PHASE II (PRAPS II)
Unité de Coordination du Projet
Adresse : B.P : 13.017 Niamey- Sis au quartier Village de la francophonie, Niamey Niger,
Derrière la FENIFOOT, légèrement en face de la station ENI.
Tel (227) 20 32 54 56 /20 32 54 59

Appel d'Offres National N°005/2024/TRVX/PRAPS II-NE relatif aux travaux de construction de cinq (5) Stations de Pompage pastorales (SPP), Projet parent.

Nom du pays : Niger

Nom du projet : Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS), phase II

No de Prêt/Crédit/Don : Crédit N° : 6860-NE et Don 798 NE

N° de référence : NE-PRAPS II - NE-300475-CW-RFB

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le numéro OP00167462 du 24 février 2022 de « Development Business » et l'additif 1 au PPM 2024 publié sur STEP et paru dans le Sahel Quotidien N°10 761 du 24/07/2024 et l'Additif 3 modificatif.

1. Le *Niger* a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel, PHASE II (PRAPS II-NE), et à l'intention d'utiliser une partie de ce *crédit* pour effectuer des paiements au titre du Marché des **Travaux de construction de cinq (5) Stations de Pompage pastorales (SPP) dans les régions d'Agadez et de Maradi**. La passation du Marché sera conforme au règlement de passation des marchés de la Banque mondiale.
2. L'Unité de Coordination du Projet PRAPS-II sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises (voir contenu du DAO) pour **réaliser les travaux de construction de cinq (5) Stations de Pompage pastorales (SPP) dans les régions d'Agadez et de Maradi** constitués essentiellement de travaux de fonçage, génie civil et construction métallique repartis en cinq (05) lots comme suit :

Lot 1 : Construction d'une Station de Pompage Pastorale (SPP) à Archean commune rurale de Ingall région d'Agadez ;

Lot 2 : Construction d'une Station de Pompage Pastorale (SPP) à Banawat commune rurale de Ingall région d'Agadez ;

Lot 3 : Construction d'une Station de Pompage Pastorale (SPP) à Fako commune rurale de Ingall région d'Agadez ;

Lot 4 : Construction d'une Station de Pompage Pastorale (SPP) à Zongon-bakiya commune rurale de Maijirgui région de Maradi ;

Lot 5 : Construction d'une Station de Pompage Pastorale (SPP) à Zongon-Déde commune rurale de Mairerey

Le délai d'exécution est de : **Quatre (4) mois pour chacun des lots y compris la période de mobilisation.**

Les soumissionnaires peuvent postuler à tous les lots mais ne peuvent être adjudicataires que de deux (02) lots maximums.

3. La procédure sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultant (Juillet 2016) révisé en Septembre 2023 ("Règlement de Passation des Marchés").
4. La procédure sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultant (Juillet 2016) révisé en Septembre 2023 ("Règlement de Passation des Marchés").
5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir un complément d'informations et consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres en français auprès du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) phase II, Sis au quartier village de la francophonie, derrière la FENIFOOT en face de la station ENI Niamey Niger, BP : 13017 Niamey, Tél (00227) 20 32 54 56 E-mail : atteissa@gmail.com cc : spm@praps2niger.ne tous les jours ouvrables du lundi au jeudi de 9 h 00 mn à 17h00, heure locale et le vendredi de 9h00 mn à 12h00 heure locale .
6. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce.
7. Les offres devront être déposées à la Direction des Ressources Financières, du Matériel, des Marchés Publics et des Délégations de Service Public du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage au plus tard **le 31 décembre 2024 à 10h00mn, heure locale**. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y participer dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage **le 31 décembre 2024 à 10h30mn, heure locale**.
8. Les offres doivent être accompagnées d'« **une Garantie d'offre** » pour un montant par lot de **deux million (2 000 000) francs CFA**
9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) phase II, Secrétariat du Projet au rez de chaussée, Quartier village de la francophonie, derrière la FENIFOOT en face de la station ENI, Tél (227) 20 32 54 56, BP : 13017 Niamey, (Niger).